

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SALLE EN BEAUMONT
SEANCE DU VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2016**

Présents : Marie-Noëlle BATTISTEL, Daniel ROCHE, Jean PRA, Marcel VIEUX, Gilles BERNARD, Eve JACQUIN, Maryse TUAL, Guy BOREL , Jean-Paul PAULIN, Maryline VIDAL
Excusé : Gilles BERNARD

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-Noëlle BATTISTEL.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 17 MARS 2016

Madame le Maire donne lecture au Conseil du compte-rendu du précédent conseil, qui est approuvé avec les modifications demandées par Marcel VIEUX.

2. SUBVENTION A LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CHRS La Roseraie, à Corps reprend au 1^{er} juillet 2016 la distribution de colis alimentaires à l'échelle du canton de Corps. Jusqu'en 2014, la communauté de communes du Pays de Corps attribuait une subvention de fonctionnement à la Roseraie, lui permettant de réaliser cette action via une convention pour un montant de 960,00 €. Il est proposé aux treize communes du canton de Corps de verser chacune une subvention permettant d'atteindre le même montant. La commune approuve le versement d'une subvention d'un montant de 100,00 €, inscrite au compte 6574 du BP 2016

3. CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES

Madame le maire rappelle que de nombreuses associations utilisent ponctuellement ou régulièrement les salles communales pour exercer leurs activités et/ou manifestations.

Il convient, pour clarifier les occupations et les usages de chaque salle (salle des associations, salle de la cantine, locaux de la mairie...) de passer entre la commune et les associations demandeuses une convention de mise à disposition de locaux, précisant les conditions et la durée de l'occupation.

Par ailleurs il serait judicieux de mettre au point une « check list » pour chaque salle communale permettant de vérifier avec plus d'efficacité les états des lieux.

4. CONVENTION DE FINANCEMENT FORMATION CACES

Madame le maire informe le Conseil que la commune a organisé courant juin 2016 une formation de permis CACES ouvertes aux agents techniques de la commune et de Quet en Beaumont sur le site de La Salle en Beaumont, permettant une mutualisation et une meilleure organisation du temps de formation.

La commune de Quet a présenté un agent ; il convient pour la bonne forme de signer une convention de participation au financement de la formation, au prorata du nombre d'agents présents par commune

5. INDEMNITES DU COMPTABLE PUBLIC

Le Conseil vote les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires à Mme le receveur pour l'année 2016.

6. DEGREVEMENT SUR FACTURE D'EAU

Le Conseil accorde une remise de 50% sur la facture d'eau d'un habitant n'ayant pas détecté une importante fuite sur son réseau privatif.

Il faudra annoncer dans le journal communal que les habitants peuvent aussi se tourner vers leur assureur.

7. SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE ET ARTISANALE

Suite aux PV dressés par la DDT, la loi de 2010 connaît une application en 2016, avec une dérogation d'un an pour le camping du Champlong dans le cadre du changement de propriétaire.

Les communes de Corps, Saint Laurent et la Salle se sont concertées pour harmoniser la signalétique nouvelle mise en place par la commune. Installation de deux totems d'information touristique commerciale ; pour lesquels une participation des commerçants est demandée.

8. DM N°1 DE LA REGIE DES TRANSPORTS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le BP 2016 de la régie des transports :

Comptes dépenses

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
D	F	011	6066	Carburants	-45,00 €

Comptes recettes

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
R	F	002	002	Excédent antérieur reporté	-45,00 €

9. PLAN DE FINANCEMENT RENOVATION THERMIQUE DE LA MAIRIE

Dans un souci d'efficacité énergétique et de réduction des coûts de chauffage. Madame le maire informe le Conseil de la nécessité de réaliser des travaux d'isolation, de changement de mode de chauffage et de remplacement des huisseries de la mairie. Ces travaux sont éligibles à une demande de subvention de la DETR 2016.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Matériaux d'isolation	10 725,46 €	DETR	5 000,00 €
Huisseries	9 834,54 €	Conseil départemental	8 772,00 €
Poele à granulés de bois	4 440,00 €	Commune	11 228,00 €
Total	25 000,00 €	Total	25 000,00 €

10. RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Madame le maire informe les conseillers de l'échéance proche de la ligne de trésorerie. Elle propose de la reconduire pour une année, de manière à pouvoir engager des travaux d'investissement prévus au BP 2016. Elle rappelle que le principe de la ligne de trésorerie ne concoure pas à l'équilibre du budget mais bien à celui de la trésorerie, et que les intérêts ne sont dûs que si les fonds sont sollicités. Après consultation, Madame le Maire propose au Conseil de contracter auprès de la BPA un prêt de trésorerie OCC aux conditions suivantes :

- Montant : 60 000 €
- Taux variable Euribor 3 mois 2,20 %
- Durée : 12 mois
- Frais de dossier : 250 €
- Tirage minimum : 10 000 €

11. COURS DE TENNIS 2016

Madame le maire indique qu'un des agents de la commune est diplômé d'Etat tennis. Il est possible d'organiser des stages d'initiation au tennis durant l'été 2016 en utilisant des terrains de la commune, sur 5 jours à raison de 2h00 par jour, pour les enfants de 6 à 12 ans. Le tarif fixé est de 10,00€ / enfant / semaine, inscrit au compte 70631 du BP 2016

12. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Possibilité de recruter un jeune dans le cadre du service civique ; à étudier.
- ✓ Préparation de la fête des fours du 16 juillet : 12,00 € adulte, gratuit pour les moins de 3 ans. Date limite d'inscription le 10/07/2016.
- ✓ Festivités du 15/08 avec bal et feux d'artifice
- ✓ Etude sur le changement des lampes de l'éclairage public, possibilité de financer ces travaux via le SEDI, avec un reste à charge pour la commune de 20%
- ✓ Commande de radars pédagogiques à faire, et mise en place d'un stop aux 4 chemins
- ✓ Validation du logo de la commune
- ✓ Réunion publique lundi 4 juillet sur le SPANC et les diagnostics à venir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30